

Compte-rendu de la réunion du 14 avril 2021

Présents : BONHOMME Gilles, BOYER Pierre, GANHITO Manuel, GUILLAUME Joël, VERGNOL Monique, VAYSSIE Marc, SERRE Roger, GONZALEZ Estelle, PIETRUSIAK Marie-Odile, BOIVIN Annette.

Absent excusé : BOIVIN Claude

Secrétaire de séance : BOIVIN Annette

Lecture et approbation du compte-rendu du 19 Février 2021.

Mr le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour une modification concernant les taux d'imposition (délibération du 19.02.21)

Vote des taux 2021 :

Mr le Maire rappelle que dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale et de la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales, les communes bénéficient à partir de l'année 2021 du transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Il est donc nécessaire de se prononcer sur les taux d'imposition des taxes suivantes pour l'année 2021 : taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Ce transfert de taux n'aura aucun impact sur le montant final de taxe foncière réglé par le contribuable local.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide donc d'appliquer pour l'année 2021 les taux suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 30,49 % (20,48 % de taxe départementale et 10,01 % de taxe communale)
- Taxe foncière non bâtie 41,81 %
- Taxe d'habitation 8,38 % (à noter que l'on ne vote plus le taux étant donné qu'il est gelé jusqu'en 2022)

Compte administratif 2020 – Compte de Gestion – Affectation des résultats

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Mr SERRE Roger, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Mr BONHOMME Gilles après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
Libellé	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		88 177,99		4 594,10		92 772,09
Opérations de l'exercice	130 962,66	181 157,62	150 400,35	126 477,64	281 363,01	307 635,26
TOTAUX	130 962,66	269 335,61	150 400,35	131 071,74	281 363,01	400 407,35
Résultat de clôture		138 372,95	19 328,61			119 044,34

Restes à réaliser 40 561,79

Besoin/excédent de financement total 159 606,13

Pour mémoire : virement à la section d'investissement 93 024,99

Affectation de l'excédent de fonctionnement au compte 002 **138 372,95**

2. Constate pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Budget 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	323 224,37 €	RECETTES	323 224,37 €
Charges à caractère général	69 900,00 €	Produits des services et ventes	500,00 €
Charges de personnel	65 500,00 €	Impôts et taxes	65 248,00 €
Atténuation de produits	0,00 €	Dotations et subventions	106 208,00 €
Autres produits de gestion courante	30 631,72 €	Autres produits de gestion courante	12 875,00 €
Charges financières	4 100,00 €	Excédent de fonctionnement reporté	138 372,95 € + 20,42 € (caisse écoles) 138 393,37 €
Dépenses imprévues	3 000,00 €		
Virement à section Investissement	150 092,65 €		

SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DEPENSES : 342 448,65 €

Dépenses d'ordre (041) 0 €

TOTAL RECETTES : 342 448,65 €

Recettes d'ordres : 150 092,65 €

		Virement section fonctionnement	150 092,65 €
--	--	------------------------------------	--------------

Dépenses financières : 40 850,61 €

Recettes financières : 28 697,00 €

Emprunts	21 522,00 €	FCTVA	18 697,00 €
Solde d'investissement reporté	19 328,61 €		
Produits des cessions d'immobilisations (sectionaux Augerolles)			10 000,00 €

Dépenses d'équipement : 301 598,04 €

Recettes d'équipement : 163 659,00 €

Programmes Dépenses	RAR (restes à réaliser)	Proposition	Total	Recettes	RAR (restes à réaliser)	Total
Matériel informatique		1 000,00 €	1 000,00 €			
Rénovation salle Foyer rural	16 509,62 €		16 509,62 €	FIC* Subvention région DETR*	15 148,00 € 15 000,00 € 12486,00 €	15 148,00 € 15 000,00 € 12486,00 €
Remise en état réseau incendie		20 000,00 €	20 000,00 €			
Achat défibrillateur				FIC*	525,00 €	525,00 €
Matériel et outillage		1 000,00 €	1 000,00 €			

Rénovation Agence Postale				Subvention La Poste	6 605,00 €	6 605,00 €
Voirie Le Bourg- Fanostre- Flessanges				FIC*	10 143,00 €	10 143,00 €
Travaux Place		85 052,83 €	85 052,83 €	FIC *		16 785,00 €
				Région		15 000,00 €
Travaux connexes	2 835,59 €		2 835,59 €			
Assainissement		57 200,00 €	57 200,00 €			57 200,00 €
Voirie		80 000,00 €	80 000,00 €	DETR*		14 767,00 €
Rénovation Eglise		25 000,00 €	25 000,00 €			
Sentier d'interprétation		10 000,00 €	10 000,00 €			
Sectionaux Augerolles		3 000,00 €	3 000,00 €			

* FIC : Fonds d'intervention communal (département)

* DETR : Dotation d'équipement des territoires ruraux

Le budget est voté à l'unanimité des membres présents.

Vente des parcelles de la section d'Augerolles et échange de la parcelle section d'Avèze/Berthion

Résultat du scrutin du 27 février 2021 : Section d'Augerolles : 8 ayants droits. 8 votants – 8 oui

Il est donc décidé de continuer la démarche pour la vente des parcelles A669, A670 section d'Augerolles (1 voix contre), le conseil municipal donnant pouvoir à M le maire afin de demander et de signer l'acte de vente notarié.

Résultat du scrutin du 27 février 2021 : Section d'Avèze : 38 ayants droits .23 votants 19 oui
4 non

La majorité absolue n'étant pas atteinte, il appartiendra donc à Mr le S/Préfet d'Ambert de se prononcer sur ce résultat.

Désignation de membres pour la création d'une commission pour le suivi de la gestion de l'école de Tauves

Sont désignés : Mr BONHOMME Gilles, Mme GONZALEZ Estelle, Mme BOIVIN Annette

Questions Diverses :

Commémoration du 19 mars 1962 :

Cet anniversaire n'a pas été célébré cette année sur la commune, un temps de recueillement sera rajouté lors d'une commémoration nationale ultérieure.

Commission des chemins :

La commission se réunira le 5 mai 2021 à 14 h afin d'évaluer les dégâts dus à la rigueur de l'hiver et répartir les travaux de nettoyage.

La séance est levée à 23 h 15.